

Les médias visitent le chantier de construction de la minicentrale de la 11^e Chute de la rivière Mistassini

Notre-Dame-de-Lorette, 23 juin 2016, La Société en commandite Énergie Hydroélectrique Mistassini (EHM), responsable de la construction et de l'exploitation de la minicentrale hydroélectrique au fil de l'eau de 18,3 MW sur le site de la 11^e Chute de la rivière Mistassini, a accueilli aujourd'hui les représentants des différents médias de la région pour une visite du chantier.

Celle-ci avait pour objectif de démontrer l'état d'avancement des travaux dans le secteur est du chantier, enclavé sur une propriété privée du territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette, où la construction des principaux ouvrages est entamée, dont la centrale.

Le directeur de projet, M. Marc Morin, a accompagné les journalistes et partagé quelques faits saillants relatifs à la phase de construction :

- Les activités du côté est se sont amorcées officiellement le 6 janvier dernier, mais avaient été précédées de travaux préparatoires de déboisement en novembre et décembre 2015.
- Les travaux d'aménagement de la ligne électrique ont commencé en janvier 2016 en rive ouest (Girardville) et sont toujours en cours.
- La ligne électrique débute dans le parc industriel de Girardville, traverse les rivières Ouisiemsca et Mistassini, pour se rendre jusqu'au chantier. Elle alimente les installations avant le raccordement final qui sera effectué une fois la centrale terminée. La ligne électrique aérienne qui traverse la rivière Mistassini sera ultimement enfouie.
- La phase d'excavation s'est déroulée entre janvier et la fin avril tandis que les activités de coffrage et bétonnage de la centrale sont amorcées depuis mai.

- De l'autre côté de la rivière, à Girardville, les travaux visant à aménager les accès à l'évacuateur de crues (barrage) ont débuté ce printemps. Quant à la construction d'un batardeau dans le bras Ouest, elle commencera dans quelques jours. Elle sera suivie par les travaux d'excavation en rivière et la construction de l'évacuateur de crues.
- Jusqu'à maintenant, 25 entreprises, détentrices de contrats et sous-traitants, ont effectué des opérations sur le chantier. Près de 220 travailleurs y ont œuvré à un moment ou un autre depuis le début des activités.
- Au plus fort des travaux, l'automne prochain, environ 120 travailleurs seront présents en même temps sur les différents sites.
- Les travaux réalisés à ce jour font en sorte que 24% de la phase de construction est complétée, en respect avec l'échéancier prévu.
- Le premier contrat du projet a été octroyé en avril 2015. Il s'agissait de celui pour la réalisation du groupe turbines-alternateur qui a été confié à l'entreprise Litostroj Hydro inc. Il s'agissait du même fournisseur que celui de Val-Jalbert.
- La stratégie de subdiviser le projet en un plus grand nombre de lots que Val-Jalbert a donné de bons résultats car mis à part les contrats liés au groupe turbine-alternateur et à la vanne gonflable, qui sont des équipements hautement spécialisés, les entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Chibougamau-Chapais ont raflé tous les autres jusqu'à maintenant.
- Parmi ces entreprises: Équipements JVC inc. de Chibougamau, Lar Machinerie inc. de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Construction Bon-Air inc. de Saint-Félicien, Rodrigue Piquette inc. de Dolbeau-Mistassini, Entreprises Rosario Martel inc. d'Alma, Prowatt inc. de Jonquière, G.A Climateck de Normandin et Construction J&R Savard Ltée. de Jonquière. Notons aussi que les travaux de déboisement ont été réalisés par une entreprise d'Albanel.
- En date d'aujourd'hui, 75% des contrats ont été conclus. Un appel d'offres important, relatif à la construction du seuil déversant (bras est de la rivière) et l'évacuateur de crues (bras ouest) est en cours. Le contrat devrait être conclu en juillet. Quant aux derniers appels d'offres, ils seront publiés de façon progressive au cours des prochaines semaines.
- Tous les détails relatifs aux appels d'offres, que ce soit pour les contrats actuels ou futurs, sont publiés sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) et accessibles au public sur le seao.ca.
- La phase de construction doit prendre fin en novembre 2017.

EHM profite de l'occasion pour rappeler que les accès aux différents sites des travaux sont protégés et strictement réservés aux membres du personnel autorisé. La collaboration de la population est sollicitée quant au respect des règles en vigueur pour assurer la sécurité de chacun.

Les personnes intéressées à en apprendre davantage sur les différentes étapes de la période des travaux sont invitées à consulter la page consacrée à la phase de construction sur le site energievertelsj.ca. EHM entend également mettre de l'avant divers moyens de communication ciblés durant la phase de construction afin d'informer les citoyens concernés par les travaux en cours dans leur secteur et ce, en respect de ses engagements.

Énergie Hydroélectrique Mistassini (EHM) est une société en commandite créée en mars 2011. Ses commanditaires sont Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (45 %), la MRC du Domaine-du-Roy (22,5 %), la MRC de Maria-Chapdelaine (22,5 %) et les municipalités de Girardville (5 %) et de Notre-Dame-de-Lorette (5 %). Sa mission est d'assurer les phases de construction et d'exploitation du projet de minicentrale hydroélectrique de 18,3 MW sur le site de la Onzième Chute de la rivière Mistassini.

-30-

Source : Alexandre Gauthier
Travail : 418-275-4262 poste 229
Cellulaire : 418-637-0530
Courriel : alexandre.gauthier@dpisec.ca